

Parcours de formation EDD 2022-2023

MISSION
ACADEMIQUE EDD

Trois parcours transversaux pour répondre à vos besoins

Parcours

"Engager les élèves et son
établissement dans une
démarche globale durable
(EDD)"

Construire une culture
commune des enjeux d'une
citoyenneté moderne et éco-
responsable.

Penser dans un cadre global
de développement durable et
de transition pour permettre
un engagement collectif à
l'échelle d'un établissement.

Intégrer l'éducation à la
complexité et le
développement de l'esprit
critique dans ce contexte

25,5 h - 5 modules

Tronc commun (M1 et M2)

2 modules à choisir parmi une
large offre (M3 et M4)

1 module conclusif (M5)

Parcours

"Former et accompagner
les éco-délégués"

Permettre aux élèves une
meilleure compréhension de
ce monde en transition et
des interactions entre les
sphères environnementales,
économiques, sociétales et
culturelles. Susciter et
accompagner l'engagement
des élèves tout
particulièrement les éco-
délégués. Penser la
valorisation des
compétences acquises par
les élèves pour construire un
parcours progressif et
cohérent.

21 h - 4 modules

Tronc commun (M1 et M2)

2 modules à choisir (M3 et M4)

Parcours

"Elaborer et mettre en oeuvre
des projets en EDD"

Accompagner la construction
de projets d'éducation des
élèves au développement
durable dans le contexte des
17 objectifs de
développement durable.

Construire une culture
commune des enjeux d'une
citoyenneté moderne et éco-
responsable. Découvrir parmi
une offre de modules au choix
des approches éducatives
variées et approfondir des
thématiques pour construire
un projet pédagogique.

de 18 à 24h - 4 modules

Tronc commun (M1 et M2)

2 modules à choisir (M3 et M4)

Inscriptions jusqu'au 2/10 par GAIA à l'aide des codes des
modules. Consulter le détail des parcours : [https://www.ac-
creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-08/brochure-
parcours-eafc-2022-2023-vf-19621_0.pdf](https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621_0.pdf)
Retrouvez les parcours EDD de la p.61 à p.65